



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : Jeudi 13 février 2025 à 16 h 30

LIEU : Caserne 21 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
700 boul. Yvon-L'Heureux Nord, Belœil, province de Québec

Sont invités :

M. Normand Teasdale, président, maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil
M. Yves Lessard, vice-président, maire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Mme Nadine Viau, mairesse de la Ville de Belœil
M. Martin Dulac, maire de la Ville de McMasterville
Mme Mélanie Villeneuve, mairesse de la Ville d'Otterburn Park
M. Gaston Meilleur, conseiller de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Sont également invités :

M. Pierre-Damien Arel, Directeur général, secrétaire et directeur de la sécurité incendie

PROJET ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

2. Constatation du quorum

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Adoption du procès-verbal

5. Conseil d'administration

- 5.1. Adoption du rapport annuel d'activités de l'an 8 (2024) du Schéma de couverture de risque de la MRC de la Vallée-du-Richelieu
- 5.2. Avenant de modification AM-18 – Construction d'une caserne
- 5.3. Autorisation de paiement – Décompte no 23 – Travaux de construction caserne 21
- 5.4. Mandat d'audit et actualisation de la gestion de la RISIVR

6. Ressources humaines

7. Finances

- 7.1. Déboursés par chèque et dépôt direct pour la période du 10 janvier au 6 février 2025
- 7.2. Dépenses incompressibles pour la période 10 janvier au 6 février 2025
- 7.3. Publication du rapport de l'octroi des contrats de plus de 2 000 \$ totalisant plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur

8. Politiques et règlements

9. Points d'informations

- 9.1. Rapport du Directeur général, secrétaire et directeur sécurité incendie
- 9.2. Liste des interventions du mois de janvier 2025

10. **Correspondance**
11. **Varia**
12. **Période de questions du public**
13. **Clôture de l'assemblée**

Pierre-Damien Arel, MAP
Directeur général, secrétaire et directeur de la sécurité incendie

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à parel@risivr.ca
au plus tard le 13 février 2025 à 13 h.